



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 52739

Texte de la question

Mme Maryse Joissains-Masini appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur le rapport de la défenseure des droits de l'enfant remis à M. le Président de la République le 20 novembre dernier. Dans son rapport, Mme Claire Brisset dresse un bilan sévère des politiques de protection des mineurs en France et souligne la nécessité d'améliorer les conditions matérielles des visites dans les prisons françaises afin d'améliorer les rapports parent enfant. Elle lui demande de lui indiquer les mesures qu'il entend prendre dans cette optique.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux remercie l'honorable parlementaire d'avoir appelé son attention sur la question de l'amélioration des conditions matérielles des visites des enfants à leurs parents détenus, sujet auquel il porte une grande attention. Ainsi, depuis plusieurs années, le ministère de la justice s'efforce d'aménager, au sein des parloirs, des espaces « enfant » en les rendant plus conviviaux. Il a également créé des partenariats avec des associations dont l'objet est de favoriser le lien entre l'enfant et son parent incarcéré. Cet objectif est également au coeur du dispositif d'unité de visite familiale, que le garde des sceaux a décidé, non seulement de pérenniser et d'étendre à de nouveaux établissements, mais également d'intégrer à la conception des futurs programmes immobiliers pénitentiaires.

Données clés

Auteur : [Mme Maryse Joissains-Masini](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52739

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2004, page 9628

Réponse publiée le : 17 octobre 2006, page 10888